

L'an deux mil vingt-six le 5 mars, le Conseil Municipal ID : 027-212705891-20260305-CFUBARLAVENIR25-BF
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Mr le maire, Pascal Jumel

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etalent présents :

Mme CAVET Brigitte, Mme de BONNAY-LE THUC Patricia, Mme DOUCERAIN Anne-Marie, M. HEROUARD Yves, M. HUREL Alain, Mme JANNIN Sylvie, M. JUMEL Pascal, M. LACHERAY Sébastien, M. MARC Patrick, Mme MONTIER Amélie, M. SWERTVAEGER Olivier, Mme VERGER Nathalie

Procurat ion(s) :

Mme DUVAL Karine donne pouvoir à Mme JANNIN Sylvie

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
19 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

M. CHARDIN Gérard, Mme DUVAL Karine, M. VIEILLARD Cyril

Date d'affichage
19 février 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme MONTIER Amélie

09/03/2026

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

et publication du

09/03/2026

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	1 111,10
		Réalisé :	0,00
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	1 111,10
		Réalisé :	555,55
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	36 732,43
		Réalisé :	4 239,39
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	36 732,43
		Réalisé :	36 730,43
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	555,55
Fonctionnement :	32 491,04
Résultat global :	33 046,59

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Pierre de Bailleul

le Maire Mr Pascal Jumel

le(s) secrétaire(s) de séance